



**ACCORD INTERNATIONAL DE 2022 SUR LE CAFÉ
CONCLU A LONDRES LE 9 JUIN 2022**

SUISSE : SIGNATURE

La Directrice exécutive de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principale fonctionnaire administrative du dépositaire de l'Accord international de 2022 sur le Café, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 1 mars 2023.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères

Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB
Royaume-Uni
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630
Site Web : www.ico.org
Courriel : info@ico.org